

LUNDI 28 MAI 2018

Etaient présents : MM BAUDRY- GOURON- BRIAND- BASILE- PION- FOUSSARD- HOURDOU - LASSIER- ALLIET-JACQUELIN- VILLEMAINE- MMES BRUNET BREYAU- COMBREAU- LOUP.

Etait absent excusé ayant donné pouvoir: Mr MENIER à Mr BRIAND

Etait absent: /

Est désigné secrétaire de séance : Mme COMBREAU

PROJET DE CONSTRUCTION GARDERIE PERISCOLAIRE

Mr le maire donne un résumé de la réunion qui s'est tenue à la mairie de Cravant le 24 avril, où participaient Mmes PAIN, GROLIER, DELEPINE et Mr CHEMINADE de la CC CVL.

Compte-tenu que Mme PAIN n'est pas restée à cette réunion du 24 avril, Mr le maire propose de l'inviter à la prochaine réunion du conseil pour faire le point sur le projet de cette construction.

I- DEVIS LOCAL TECHNIQUE

Mr le maire présente les devis de la SARL DELÉPINE, de Frédéric VASSOR et D'Eric GAILLARD pour la réfection complète des sanitaires du local technique.

Les devis s'élevaient à :

SARL DELÉPINE : 6 035.28€ TTC

Frédéric VASSOR : 2 674.25€ TTC

Eric GAILLARD : 1 541.36€ TTC

Total : 10 250.89€ TTC

Mr BASILE fait remarquer en examinant les devis qu'il peut y avoir des économies de faites en mettant un radiateur à énergie sèche, en supprimant l'abattant WC et le miroir à 125€.

Guy LASSIER, Philippe PION, Michel BRIAND et Mr le Maire iront sur place le 29 mai à 8h00 pour revoir les travaux à faire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de revoir ce sujet ultérieurement.

II- PROJET IMPLANTATION D'UN PARC D'EOLIENNES INDUSTRIELLES A BRIZAY

Mr le maire donne lecture d'un courrier de l'association Agir pour le Développement Durable et Economique l'informant d'un projet d'implantation d'un parc d'éoliennes industrielles dans le bois de La Gabillère, sur le territoire de la commune de Brizay, en limite de Léméré.

Considérant que la commune de Cravant-les-Coteaux, se trouve dans le cercle de 6 km, référence territoriale pour une éventuelle enquête publique, est impactée par le projet d'éoliennes industrielles dans le bois de La Gabillère, l'association sollicite le conseil municipal pour l'obtention d'une délibération défavorable à ce projet considérant que :

- Il n'a fait l'objet d'aucun débat ni concertation en dehors du conseil municipal de Brizay
- Son impact négatif sur le territoire considérable et irrévocable
- En zone de revitalisation rurale, ce projet ne créera aucun emploi local pérenne
- La Communauté de Communes Touraine Val de Vienne n'a pas encore engagé l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial dont elle doit légalement se doter d'ici fin 2018.

Après en avoir délibéré, considérant que ce type de projet devrait faire l'objet d'un schéma départemental d'implantation, le conseil municipal émet un avis défavorable (11 défavorable- 0 favorable et 4 abstentions) au projet d'implantation d'un parc d'éoliennes industrielles à Brizay.

III- 19EME RALLYE DES VINS DE CHINON ET DU VÉRON

Mr le Maire informe le conseil municipal que le 19^{eme} Rallye des Vins de Chinon et du Véron aura lieu le samedi 23 juin 2018. Les routes devraient être coupées de midi à minuit.

IV – FDSR 2018

Mr le maire informe le conseil municipal que le conseil départemental a attribué une subvention de 8003€, au titre du FDSR, pour la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés.

V- DÉPLACEMENT A ROCHECORBON

30 participants – 3 mini bus de l'hyper U Bourgueil au prix de 54€ l'un pour 200km. Mmes GAUVINEAU et DELEPINE, Mr LASSIER les conduiront. Départ à 18h45 de Cravant et à 23h de Rochecorbon.

VI- ZONE D'AGGLOMÉRATION MODIFICATION

Considérant que l'entrée ouest d'agglomération est beaucoup trop distante du centre-bourg, le conseil municipal après en avoir délibéré, après vote à main levée (14 favorables- 1 abstention)

✓ DÉCIDE de réduire l'agglomération et de ramener son entrée devant chez Christophe LOUP au niveau du 21, rue Principale.

Mr le Maire est chargé d'en aviser le STA

QUESTIONS DIVERSES :

1) : Inauguration de Panzoult Plage : Michel BRIAND y assistera en fonction de ses disponibilités

2) : Challenge intercommunal boule de fort : Guy FOUSSARD et Pascal JACQUELIN

3) : Containerisation : Rendez-vous avec le SMICTOM mercredi 30 mai à 8h30 pour les emplacements

4) : Mariage LAMBERT le 18 août : Mr le maire demande à un élu de l'assister pour la lecture de l'acte de mariage de Marie LAMBERT devant avoir lieu le samedi 18 août à 15h30

5) : Gens du Voyage : Mr le maire évoque les problèmes qu'il rencontre avec les gens du voyage stationnés à La Fosse aux Prêtres

6) : Barrières Tennis : Mr PION fait remarquer qu'il est nécessaire de souder les barrières. L'adjoint technique est chargé d'exécuter ces soudures.